

Des peines de 15 à 3 ans de prison contre 18 personnes poursuivies pour terrorisme

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-02-2009 20:00:13

La chambre correctionnelle (1er degré) chargée des affaires de terrorisme de l'annexe de la Cour d'appel à Salé a prononcé, jeudi, des peines allant de 15 à 3 ans de prison ferme contre 18 personnes poursuivies dans le cadre de la loi antiterroriste.

Le tribunal a, ainsi, condamné à 15 ans de prison Saad Al Hussein, accusé principal dans ce dossier, pour "atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et constitution d'une bande criminelle pour préparer et commettre des actes terroristes dans le cadre d'un projet collectif visant à porter un grave préjudice à l'ordre public".

Al Hussaini a été également inculpé pour "collecte et gestion de fonds, incitation d'autrui à perpétrer des actes terroristes et organisation de réunions publiques sans autorisation".

Cinq autres accusés ont écopé de huit ans de prison pour "constitution d'une

bande criminelle pour préparer et commettre des actes terroristes dans le cadre d'un projet collectif visant à porter un grave préjudice à l'ordre public, falsification de document administratif et organisation de réunions publiques sans autorisation".

Le tribunal a prononcé une condamnation à cinq ans de prison contre un seul accusé et à 3 ans contre 11 autres individus.

Au cours de l'audience de ce jeudi, le parquet avait requis 20 ans de prison

ferme contre le principal accusé dans ce dossier.

La Brigade nationale de police judiciaire (BNPJ) avait arrêté, en mars 2007, Saad Al Hussein qui était recherché depuis 2002. Diplômé en chimie, Al Hussein a fait des entraînements en Afghanistan sur l'utilisation des armes automatiques, la fabrication d'explosifs et les techniques de la guérilla et des combats de rue.

Selon une source judiciaire, l'inculpé a travaillé, depuis son retour au Maroc en 2002, sur l'activation des cellules du Groupe islamique marocain combattant (GICM), l'encadrement d'entraînements militaires dans les montagnes du Rif et de l'Atlas et l'établissement de bases pour la fabrication des explosifs.

Après les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca, le démantèlement du GICM et les poursuites de ses fondateurs au Maroc et à l'étranger, Al Hussein s'est

éclipsé pour se consacrer à la constitution d'un nouveau réseau spécialisé dans l'enrôlement des

Marocains pour aller combattre en Irak.

Dans le cadre d'une commission rogatoire, Al Hussein avait été auditionné, en décembre dernier, par le magistrat espagnol en charge de l'enquête sur les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, où il est suspecté d'être l'artificier qui

a fabriqué les explosifs ayant servi dans les attaques contre le réseau ferroviaire de la capitale espagnole.(MAP).

MAPF